

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le sept octobre, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Gaëtan DUPONT, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Sylvain LEMESLE, Baptiste REY, Thierry ROBERT, formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absent excusé</u>: M. Jean-Yves ROBERT. **Absent :** Mme Karima JOSSELIN.

Secrétaire de séance : M. Gaëtan DUPONT.

NOMBRE DE MEMBRES:

En exercice : 11Présents : 9Votants : 9

<u>DATE DE CONVOCATION</u>: 01.10.2024 <u>DATE D'AFFICHAGE</u>: 01.10.2024

OBJET: Remplacement fenêtre lucarne

Vu la nécessité de procéder au remplacement de la fenêtre en bois située au grenier de la mairie dont l'état ne garantit plus l'étanchéité du bâtiment ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité :

- De retenir le devis de l'entreprise LEMAISTRE Ludovic dont le montant s'élève à 755,00 euros HT;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Département et de l'Etat ;
- De solliciter le fonds de concours à l'investissement de la CU LHSM ;
- D'inscrire cette dépense en section investissement :
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS. POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME. A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 08 octobre 2024.

Pierre LEMETAIS

Maire de CUVERVILLE-EN-CAUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602069-20241007-Delib2062418-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024 Affichage : 08/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

